



Avenants à la convention Nationale du Personnel des Agences de Voyages et de Tourisme : Publication au J.O.R.F

L'avis relatif à l'extension d'avenants à la convention collective nationale du personnel des agences de voyages et de tourisme a été publié au Journal Officiel de la République Française le 7 octobre 2008.

Les avenants portent sur la classification des emplois, la revalorisation des salaires et la révision de la convention collective.

L'avis relatif à l'extension des avenants à la convention collective est disponible sur notre site Internet à la rubrique « Infos Sociales ».